



Suis-je un cyber-pedophile ?

Par **benjamin**, le **09/03/2008** à **21:45**

Bonjours

Je vous expose mon problème .. Il y a deux ans j'avai rencontré sur un tchat une fille avec qui le contact était super bien passé ... A force de parler on a finit par tombé amoureux ... Je ne l'avait jamais vue en vrai .. (dailleurs c'est toujours le cas) Un jours j'ai appris qu'elle n'avait que 14 ans ... (J'en avait 20) J'étais choqué par cette nouvelle mais je n'arrivait pas a me defaire de l'idée que je l'aimai vraiment fort ... Ca a durée prêt de six mois ... Au bout d'un moment elle commença a m'envoyé des photos d'elle ... Certaine correct d'autre beaucoup moin ... (Dans le dossier qu'il mon presentéa la gendarmerie Elle dit que c'est bien elle qui me les a envoyé et pas moi qui lui es demandé(je lui es même dit qu'elle était pas obligé de le faire...), je tient aussi a précisé qu'elle ne ma jamais vue nue ... Cela étant aussi marqué dans ca deposition)...

Il faut aussi que je précise qu'on s'apelait tout les soirs(pour elle es pour moi ont étaient ensemble) .. Ma mère ayant déjà était en contact avec la sienne pour savoir qu'elle genre de personne j'était ..

Et voila j'ai était auditionne hier et ils ont pas pu me dire ce que je risqué ..

Je n'ai même pas gardé ces photos !!!

Quesque je risqué ??? Suis je un pedophile ??

merci de vos eventuel réponse Benjamin, 21ans

Par **jeetendra**, le **10/03/2008** à **10:37**

bonjours, là vous avez fait une belle bêtise même si c'est involontaire, la fille est quand même

mineure moins de 15 ans, sur le plan penal vous risquez au maximum jusqu'à 7 ans de prison et 100000 euros d'amende en application de l'article 222-29 du code penal, cordialement